

**PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du lundi 08 avril 2024**
Suivant convocation du 29/03/2024

Présents : Philippine DEMARGNE – Gilbert OUCHENE – Jean-Jacques MAILHAC – Béatrice IZAC – Jean-Baptiste BUFFLIER - Anna ZAK-DAVIES – Virginie FREGARD –Romain RUBIO David MOURGUES – Nadine FALIERE.

Représentés par procurations : Catherine LISTER à Philippine DEMARGNE

Absents : Alain TEISSIER

Secrétaire de séance : Nadine FALIERE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27/02/2024.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

17-2024 : Vote des taux d'imposition 2024 : les taux des taxes foncières bâties et non bâties ne changent pas (42.57% et 68.61%). Le taux de la taxe d'habitation augmente de 0.903 points et passe de 11.26% à 12.16% : approuvé avec 1 voix contre et 10 voix pour.

18-2024 : Les recettes propres du budget annexe « Camping-Campotel » ne permettent pas de couvrir l'intégralité de ses dépenses. Une prise en charge par le budget principal de la Mairie de Roquebrun sous forme de subvention d'équilibre de 19 045.66 € maximum pour l'exercice 2024 est nécessaire : approuvé avec 1 voix contre et 10 voix pour.

19-2024 : Le budget principal 2024 est adopté à l'unanimité : section fonctionnement : 1 775 070.16€, section investissement : 902 920.65€.

20-2024 : Le budget annexe *Camping-Campotel* est adopté à l'unanimité : section fonctionnement : 254 132.48€, section investissement : 7 000€.

21-2024 : Le budget annexe *Assainissement* est adopté à l'unanimité : section fonctionnement : 95 191.24€, section investissement : 124 992.20€.

22-2024 : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas maintenir M. Alain TEISSIER dans ses fonctions de 3^e adjoint et de laisser ce poste vacant.

Questions diverses : Le projet du boulodrome suit son cours. L'architecte doit proposer des plans en accord avec les bâtiments de France à la fin du mois.

Une partie du toit de l'église s'est écroulée suite aux fortes pluies de ces derniers jours, les travaux envisagés sont à revoir.

L'étude de l'aire de lavage va être lancée, le conseil municipal souhaite s'assurer de l'engagement de tous les viticulteurs.

Les plans de restructuration des bureaux de la mairie ont été présentés.

Encombrants : la tournée des encombrants est un service proposé par la mairie. Il est indispensable d'en respecter les règles.

La séance est levée à 20h40.

Pour Madame le Maire
La 1^{ère} Adjointe
Philippe DEMARGNE

